

Le Département lance le Budget participatif jeunesse

C'EST DE NOUVEAU DANS LA BOÎTE

EN 2026

#BP37



**PROPOSEZ,
VOTEZ,
LE DÉPARTEMENT
RÉALISE
VOS PROJETS**



> participation.touraine.fr



Sommaire

P2-3

Proposez, votez, le Département réalise vos projets !

P4-5

Vous souhaitez réaliser un projet et vous êtes en recherche de soutien ?

P6-7

Les étapes clés du Budget Participatif



Le Département donne la parole aux jeunes tourangeaux

LE DÉPARTEMENT LANCE SA QUATRIÈME ÉDITION
DE SON BUDGET PARTICIPATIF
QUI EST EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ
AUX PROJETS JEUNESSE. UNE INNOVATION QUI
DONNE LA PAROLE AUX JEUNES TOURANGEAUX.

Avec 714 000 € dédiés à ce quatrième budget participatif sur l'ensemble du territoire urbain et rural, le Conseil départemental met de nouveau à la disposition des jeunes citoyens, un véritable outil innovant de démocratie participative.

La jeunesse a son mot à dire, les jeunes citoyens de moins de 18 ans vont pouvoir s'exprimer et proposer des projets qui leur ressemblent.

Vous, jeunes habitants, collectivement (groupes constitués pour l'occasion ou associations), vous allez pouvoir imaginer ce qui peut améliorer votre vie quotidienne et proposer des projets d'investissement. Vous êtes les usagers des lieux où vous habitez, où vous étudiez, où vous vous divertissez, vous allez donc avoir la capacité de concevoir et de choisir les projets qui seront de nature à améliorer la qualité de vie dans vos territoires.

Les projets retenus, c'est-à-dire ceux qui seront jugés faisables par les services du Département, seront soumis à vos suffrages. Et la réalisation de ceux qui seront choisis sera engagée dès 2027 !

Alors à vous de jouer !



En savoir plus sur la nature des projets

- Un projet peut concerner un bâtiment, un site, une rue, un quartier ou l'ensemble du territoire d'une commune ou d'un canton.
- Il doit s'inscrire dans l'une des compétences du Conseil départemental.
- Il doit être localisé sur le territoire départemental.
- Il doit être d'intérêt général et ne doit pas permettre au porteur de projet d'en tirer un profil personnel.
- Il doit correspondre à des dépenses d'investissement (projet de construction, d'aménagement, acquisition de matériels ou d'équipements durables) et non à des dépenses de fonctionnement (prestations de service, subventions, dépenses de personnel ou d'entretien...).



Vous souhaitez réaliser un projet et vous êtes en recherche de soutien ?

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE
SE DOTE D'UN BUDGET PARTICIPATIF DESTINÉ À FINANCER
DES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL PROPOSÉS PAR
LES JEUNES TOURANGEAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

Projet jeune citoyen

Tous les jeunes âgés de moins de 18 ans résidant dans le département.



TYPES DE PROJETS



Culture et patrimoine



Usages numériques



Sport



Cadre de vie et environnement



Solidarité et développement local



**714 000
EUROS**

alloué à cette opération
de démocratie
participative,
qui a pour objectif
d'améliorer le cadre
de vie des jeunes
tourangeaux.

Chaque projet

"jeune citoyen"

ne devra pas dépasser

9 000 euros

**ÉCHANGEZ, MONTEZ UNE ÉQUIPE
AUTOUR D'UN PROJET COMMUN
ET DÉFENDEZ-LE LORS DE LA CAMPAGNE
DE VOTE OUVERTE POUR LES JEUNES
DE MOINS DE 18 ANS.**



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

- Aménagement de notre cour de récréation.
- Pour une école technologique.
- Réalisation d'une fresque du "Vivre ensemble" dans la cour de l'école.
- Un skate-park pour tous.
- Projet de création d'une classe en plein air.
- Aménagement d'une salle de musique.
- Aménagement du CDI de notre Collège pour tous les élèves.
- Aménagement du patio de l'école.
- Projet de création d'une serre pour le collège.

Les étapes clés

1. JE PROPOSE UN PROJET SUR LE SITE PARTICIPATION.TOURAINE.FR

> Du 1^{er} mars au 5 juillet 2026

- Je remplis un formulaire simple où je présente mon projet et j'indique la commune concernée ;
- Avant de déposer mon projet, je n'oublie pas de m'inscrire sur **participation.touraine.fr** en créant un compte avec une adresse mail ou en me connectant via un compte Facebook ou Google.



2. LE DÉPARTEMENT ÉTUDIE LES PROJETS

> Du 6 juillet au 11 octobre 2026

- Les projets conformes au règlement du budget participatif sont étudiés par les services départementaux pour déterminer s'ils sont conformes au règlement du budget participatif et s'ils sont techniquement, juridiquement et financièrement réalisables.
- Les projets retenus au terme de cette phase d'instruction sont soumis au vote des jeunes citoyens sur la plateforme **participation.touraine.fr**.

En savoir plus sur

1. LE DÉPÔT DES PROJETS

Pour être recevable, un projet doit respecter plusieurs critères :

- Il doit s'inscrire dans l'une des compétences du Conseil départemental.

- Il doit être localisé dans le territoire départemental.
- Il doit être d'intérêt général.
- Il doit correspondre à des dépenses d'investissement : projet de construction, d'aménagement, acquisition de matériels ou d'équipements.

2. L'INSTRUCTION DES PROJETS

- Les services départementaux sollicitent les porteurs de projets, pour préciser et compléter leur projet.
- Les communes concernées par des projets d'aménagement sur leur territoire communal sont consultées pour avis.



3. JE VOTE AVEC LES TOURANGEAUX POUR CHOISIR LES PROJETS

> Du 12 octobre
au 1^{er} décembre 2026

- Si je suis un jeune de moins de 18 ans résidant dans le département.



4. LE DÉPARTEMENT RÉALISE LES PROJETS ÉLUS

> Décembre 2026

Le Département annonce les projets jeunes citoyens élus.

> Début 2027

Le Département réalise les projets élus dans l'année qui suit leur annonce.

Ils sont consultables sur participation.touraine.fr.



3. LE VOTE DES PROJETS

- Le Département met à votre disposition des supports personnalisables, téléchargeables (affiches...) pour promouvoir vos projets.
- **Les jeunes tourangeaux votent pour leurs projets préférés : 3 min et 5 max.**

4. LES PROJETS ÉLUS

Les projets élus sont :

- Les 4 projets jeunes citoyens de chaque canton, ayant reçu le plus de voix. Dans le cas de Tours (4 cantons), ce sont les 16 projets jeunes citoyens ayant reçu le plus de voix.



Pour en savoir plus :
participation.touraine.fr

Alors à vous de jouer !



1. CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.TOURAINE.FR

pour accéder à la plateforme.

2. CRÉEZ UN COMPTE

avec une adresse mail,
un compte Facebook ou Google.

3. DÉPOSEZ VOTRE PROJET

en remplissant un formulaire simple
où vous présentez votre projet de la manière
la plus complète possible.

Une question ?

Envoyez un email à l'adresse

PARTICIPATION@DEPARTEMENT-TOURAINES.FR

*Avec vous,
chaque jour !*

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

    touraines.fr